

CAMP DE JOUR

au centre sportif de Delson, situé au 100, avenue de Delson

DU 25 JUIN AU 16 AOÛT 2019

Pour les 5 à 12 ans (avoir 5 ans au 30 septembre 2019)

INSCRIPTION EN LIGNE

Début des inscriptions en ligne : 15 avril 2019

Date limite : 31 mai 2019*

*Après la date limite, l'inscription sera acceptée selon les disponibilités afin de respecter les ratios sécuritaires moniteurs/enfants

- Les jeunes de 9 à 12 ans participent à des activités thématiques sans frais supplémentaires;
- Un service de garde est offert lors des sorties, à l'exception de la sortie du 24 juillet.
- L'inscription tardive durant l'été sera possible au plus tard le mardi précédant la semaine visée, selon les places disponibles.
- Pour assurer la sécurité des enfants et offrir un service de qualité, les moniteurs reçoivent une formation en premiers soins et en animation.

OPTIONS (Chandail du camp de jour inclus)	ANNÉE 2019	
	Coût résident	Coût non résident
CAMP DE JOUR/Inscription de base / Tarification unique pour 5 à 8 semaines (excluant les sorties et le service de garde)	370 \$ /1 ^{er} enfant 350 \$/2 ^e enfant 330 \$/3 ^e enfant et plus	560 \$
CAMP DE JOUR/Inscription hebdomadaire/ Maximum 4 semaines (excluant les sorties et le service de garde)	72 \$/Sem. 1 (4 jours) 90 \$/Sem. 2 à 8	112 \$/Sem. 1 (4 jours) 140 \$/Sem. 2 à 8
SERVICE DE GARDE/5 À 8 SEMAINES	285 \$	285 \$
SERVICE DE GARDE HEBDOMADAIRE/ Maximum 4 semaines (excluant les sorties et le camp de jour de base)	50 \$/Sem.1 (4 jours) 65 \$/Sem. 2 à 8	50 \$/Sem.1 (4 jours) 65 \$/Sem. 2 à 8
SORTIES (excluant la semaine 1 et 8) NOUVEAUTÉ : Une sortie à moindre coût sera obligatoire pour tous (24 juillet), il n'y aura pas de service de garde cette journée	Maximum 29 \$	Maximum 29 \$
SEMAINE COMPLÉMENTAIRE (9 ^e semaine) Du 19 au 23 août	90 \$	90 \$

POUR VOUS INSCRIRE AU CAMP DE JOUR

1. Rendez-vous sur notre site au www.loisirs.delson.ca
2. Validez que les informations à votre dossier sont exactes en cliquant sur l'onglet « Mon compte ».
3. Il sera obligatoire de remplir la fiche médicale pour être en mesure de procéder à l'inscription

Pour un nouvel abonné :

S.V.P. prendre connaissance des informations qui se retrouvent sur notre page de « Bienvenue » ainsi que de la procédure à suivre pour la création de votre compte d'utilisateur.

MODE DE PAIEMENT

Les frais du camp de jour, du service de garde et des sorties sont payables en entier par carte de crédit Visa et MasterCard via le service en ligne.

Le paiement par chèque (à l'ordre de la Ville de Delson) est accepté: deux (2) jours ouvrables vous sont accordés pour le dépôt de vos chèques au Service des loisirs, ce qui officialisera l'inscription au camp de jour de votre ou vos enfants. Le montant du 1^{er} chèque daté du jour ouvrable de l'inscription est de 175 \$ (montant minimal par enfant). Le solde sera payable aux dates fixes suivantes : 15 mai et 15 juin.

CHÈQUE RETOURNÉ

Des frais de 15 \$ seront exigés pour tout chèque retourné sans provision suffisante et le paiement devra être effectué en argent comptant dans un délai de 10 jours.

REMBOURSEMENT

Pour toute demande de remboursement faite avant le 20 juin 2019 : des frais administratifs de 15 \$ seront conservés. À compter du 21 juin 2019, pour toute demande de remboursement, des frais de 50 \$ seront conservés.

Après le 24 juin 2019, aucun remboursement ne sera effectué. *Exception : remboursement au prorata des journées restantes, sur présentation d'un certificat médical. Toutefois, des frais de 15 \$ seront exigés.*

DEMANDE DE MODIFICATION

À compter du 17 juin 2019, pour toute demande de modification de l'inscription du camp de jour et du service de garde, des frais de 15 \$ seront appliqués.

SORTIES : L'enfant doit être inscrit à la semaine pour participer à la sortie- AUCUN REMBOURSEMENT POSSIBLE

Pour information, 450 632-1050, poste 3100